

Prévoyance professionnelle Suisse

helvetia.ch/prevoyance-cadres

**Prévoyance professionnelle.
Besoins spécifiques.**



Brillamment complétée.

Helvetia Prévoyance des cadres.

simple. clair. helvetia 

Votre assureur suisse

Informations complémentaires

- La page Internet principale pour l'employeur:
www.helvetia.ch/employeurs
- La page Internet principale pour le salarié:
www.helvetia.ch/salariés
- L'accès en ligne aux données dans l'espace sécurisé pour les employeurs (enregistrement requis):
www.bvgonline.ch
- L'accès en ligne aux données dans l'espace sécurisé pour les salariés (enregistrement requis):
www.helvetia.ch/portail-client

Les collaboratrices et collaborateurs particuliers ont des besoins de prévoyance particuliers.

Élaborez avec nous une solution flexible et personnalisée.

Une solution de prévoyance des cadres d'Helvetia couvre le besoin supplémentaire des collaboratrices et collaborateurs ayant des besoins de prévoyance particuliers. Il s'agit généralement de cadres dont la couverture de prévoyance présente souvent des lacunes sensibles en raison de leur salaire plus élevé et qui souhaitent plus de flexibilité pour leurs prestations de vieillesse.

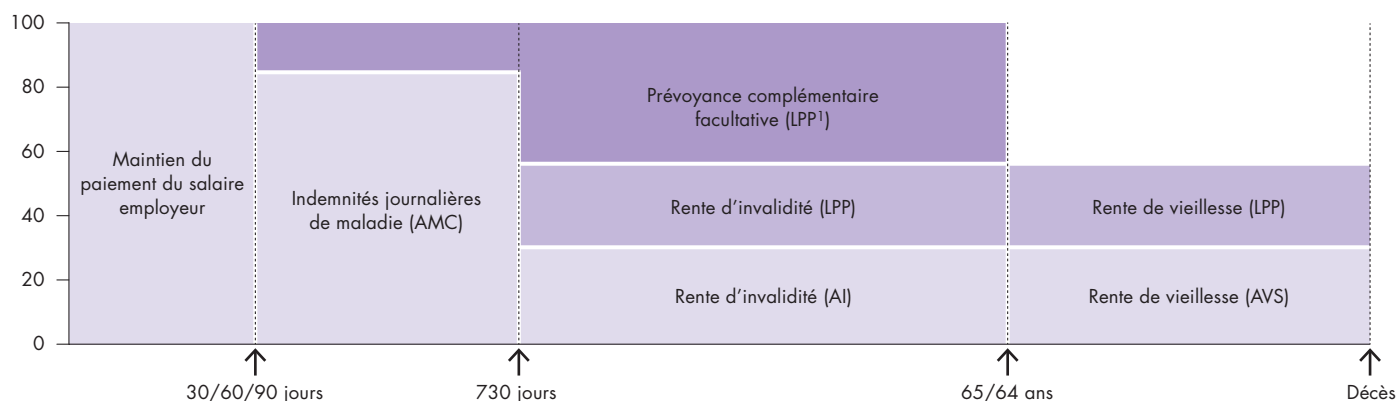
Grâce à une solution parfaitement adaptée aux besoins spécifiques de votre entreprise et de vos collaborateurs, nous associons la prévoyance de base et la prévoyance des

cadres en un ensemble harmonieux et cohérent. En fonction des besoins qui peuvent fortement varier selon la structure de l'entreprise et du personnel, Helvetia vous montre les possibilités qui vous permettent d'améliorer de manière ciblée les prestations de vieillesse ou la protection contre le risque. Nos propositions coordonnent la prévoyance des cadres avec le système global des assurances sociales et prennent en compte, dans chaque cas, les possibilités de déduction fiscale prévues par la loi.

Les modules contractuels flexibles disponibles chez Helvetia pour la conception d'un plan de prévoyance sur mesure permettent de réagir rapidement à l'évolution des besoins et des conditions-cadres. Vous bénéficiez également dans la prévoyance des cadres des avantages que vous connaissez déjà à travers la prévoyance de base d'Helvetia, par exemple le versement anticipé ou la mise en gage des capitaux de prévoyance pour l'encouragement à la propriété du logement.

Coordination avec les assurances sociales (en cas de maladie)

Montant du salaire de remplacement en %



¹ En fonction des dispositions fixées par le règlement en matière de coordination.

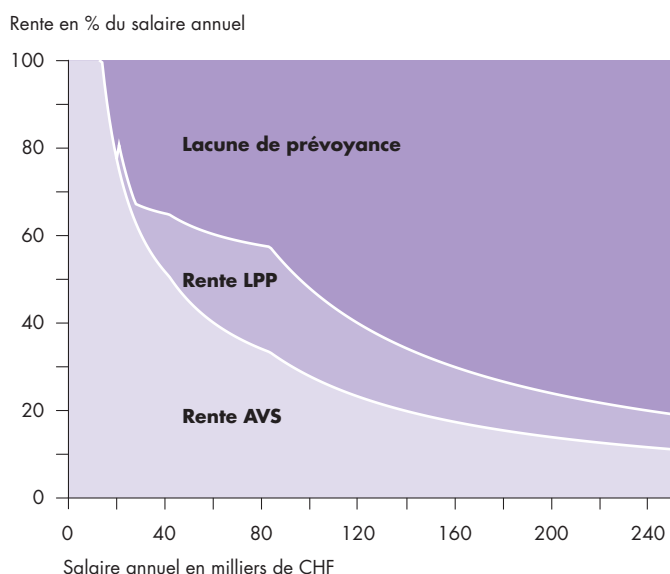
Votre prévoyance des cadres peut être établie sur mesure. Décidez en fonction des besoins de votre entreprise et de vos collaborateurs: sécurité à 100%!

Identifier et combler les lacunes de prévoyance.

Une couverture de prévoyance complète pour vos collaboratrices et collaborateurs les plus importants.

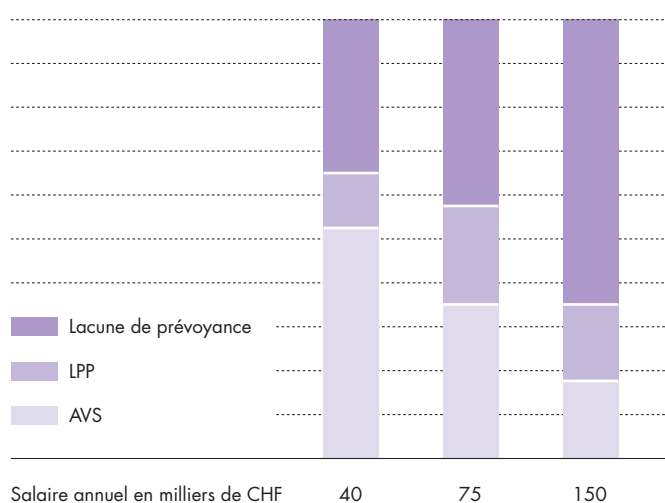
Avec une solution de prévoyance des cadres d'Helvetia, vous gardez à vos collaboratrices et collaborateurs du segment des salaires supérieurs de conserver leur train de vie habituel, même après leur départ à la retraite ou en cas d'invalidité. Il en est de même pour leurs survivants en cas de décès.

Lacune de prévoyance du système suisse d'assurance sociale



Dans l'assurance obligatoire, la limite supérieure du salaire assurable correspond à trois fois le montant de la rente AVS simple maximale. Les composantes de salaire supérieures à ce montant ne sont pas assurées et ne contribuent donc pas non plus à la formation de la rente, d'où des pertes de revenu dans la vieillesse ou en cas d'invalidité.

Plus le revenu est élevé, plus la lacune de prévoyance relative est grande



L'exemple de trois salaires annuels différents illustre la manière dont les prestations des 1^{er} et 2^e piliers (AVS et LPP) diminuent par rapport au salaire global et dont la lacune de prévoyance s'en trouve amplifiée au fur et à mesure de l'augmentation du revenu, même si l'on se fonde p.ex. sur un objectif de prévoyance à hauteur de 80% du dernier salaire.

La considération de la situation fiscale amène souvent à maintenir les salaires à un niveau bas, par exemple grâce à des valeurs de remplacement réelles. Il en résulte automatiquement des prestations réduites en matière de risques et de vieillesse. La prévoyance des cadres propose des privilèges fiscaux intéressants pour les entreprises et les collaborateurs. Les aspects fiscaux et les prestations de prévoyance peuvent être planifiés de façon optimale avec une solution adaptée aux cadres.



Cotisations manquantes dans l'AVS ou la LPP

Des lacunes particulièrement importantes apparaissent pour les collaboratrices et collaborateurs aux salaires élevés quand il manque des années de cotisation dans le 1^{er} pilier (AVS) ou quand les cotisations versées dans le cadre du 2^e pilier (LPP) ne couvrent pas toute la période d'activité professionnelle. En pareil cas, seule une prestation de vieillesse réduite est versée à l'âge de la retraite. Une prévoyance des cadres permet de la compléter jusqu'à hauteur de l'objectif de prévoyance; les années de cotisations manquantes peuvent faire l'objet d'un rachat fiscalement privilégié.

Même les cadres qui souhaitent partir en retraite anticipée doivent assumer des pertes importantes au niveau des prestations. Il arrive que des dépenses privées importantes (p.ex. l'amortissement de la propriété du logement, les intérêts hypothécaires, etc.) ou les souhaits reportés après le départ à la retraite ne puissent plus être financés. Des composants correspondants dans la prévoyance complémentaire permettent de réaliser le rêve de la retraite anticipée tout en profitant des avantages fiscaux dans le cadre des possibilités prévues par la loi.

Composantes de salaire variables

Les composantes de salaire non garanties (bonus, gratifications, commissions, etc.) représentent une part de plus en plus importante de la rémunération totale, notamment chez les cadres. Toutefois, les systèmes utilisés pour le calcul des composantes de salaire variables diffèrent d'une entreprise à l'autre. Une solution appropriée tenant compte du système des salaires au sein de votre entreprise et des besoins de vos collaborateurs sera développée lors d'un entretien personnalisé conjointement avec votre conseiller/conseillère d'Helvetia.

«Grâce au modèle d'assurance complète, les prestations sont garanties en tout temps.»



Prévoyance des cadres sur mesure. Solution enveloppante ou séparée? Plus de flexibilité et d'individualisation? Demandez conseil.

Vous pouvez tout simplement régler la prévoyance des cadres de votre entreprise à l'intérieur d'une catégorie spécifique de votre contrat de prévoyance de base LPP existant (solution dite enveloppante). Mais vous pouvez aussi avoir de bonnes raisons de conclure un contrat de prévoyance des cadres séparé.

Dans la solution enveloppante, vous complétez votre prévoyance de base conformément au régime obligatoire de la LPP par une ou plusieurs catégories supplémentaires qui peuvent aller au-delà du régime obligatoire de la LPP. Les prestations peuvent être organisées de manière à couvrir au mieux les besoins des groupes de collaborateurs définis pour la catégorie respective. Des solutions enveloppantes sont intégrées au contrat de prévoyance de base et sont soumises, également dans le régime subobligatoire, aux prescriptions minimales légales de la LPP. La commission de prévoyance paritaire choisie est responsable des décisions importantes pour toutes les catégories incluses dans le contrat. Il n'y a qu'un seul contrat et une seule police pour chaque collaborateur et chaque collaboratrice. Ainsi, les coûts définis par contrat et par police ne sont également générés qu'une seule fois. Les capitaux de prévoyance des composantes de salaire qui sont supérieurs au régime obligatoire de la LPP sont ainsi constitués et gérés conformément au contrat de prévoyance de base.

De nombreuses sociétés préfèrent régler la prévoyance des cadres dans un contrat séparé. Dans ce cas, vous pouvez faire appel à Helvetia Prisma, une fondation collective pour la prévoyance du personnel complémentaire. Elle propose exclusivement des prestations du régime subobligatoire.

L'aménagement des prestations de prévoyance est flexible parce que cette fondation collective n'est pas tenue aux prescriptions minimales du régime obligatoire de la LPP. Vous disposez ainsi de toutes les possibilités pour assurer des prestations de prévoyance complémentaires sur mesure pour vos cadres. Ainsi, il est p.ex. possible de convenir de modèles de financement spéciaux ou d'intégrer des composantes de prestations supplémentaires couvrant au mieux les besoins des collaborateurs assurés.

En tant qu'employeur, vous décidez quelles lacunes vous souhaitez combler et jusqu'à quel point et vous définissez la combinaison appropriée pour votre entreprise. Les solutions d'assurance complète avec Helvetia vous garantissent toutes les prestations convenues à tout moment.

En tant qu'employeur, vous définissez également les collaborateurs qui bénéficieront de la prévoyance des cadres: les cadres, le comité de direction, d'autres groupes de collaborateurs, voire le propriétaire lui-même s'il le souhaite.

Les collaboratrices et collaborateurs satisfaits sont fidèles.

Faites en sorte que ce soit possible.

Si le bien-être de vos collaboratrices et collaborateurs les plus importants vous tient à cœur en tant qu'employeur, offrez-leur une solution de prévoyance généreuse. Votre entreprise s'en trouvera renforcée dans son recrutement de personnel face aux concurrents. Une prévoyance des cadres bien conçue est souvent un critère déterminant pour les cadres dirigeants hautement qualifiés au moment de choisir un emploi.

L'estime réciproque crée un lien

Une prévoyance des cadres bien conçue est une composante essentielle d'une politique du personnel durable. De plus en plus, les spécialistes considèrent une prévoyance des cadres bien développée, flexible et individualisée comme un composant du salaire.

Elle vous permet en tant qu'employeur d'agir sur l'image que donne votre entreprise vers l'extérieur. Vous montrez à vos cadres toute l'estime que vous leur témoignez et favorisez leur identification avec les valeurs de l'entreprise. Il en résulte un solide rapport de fidélité mutuel qui n'est pas seulement matériel.

En tant qu'employeur exerçant une activité indépendante, vous pouvez également vous affilier vous-même à la prévoyance du personnel de votre entreprise. Ainsi, vous profitez également des avantages fiscaux prévus par la loi.

L'essentiel en bref: des avantages de part et d'autre

Pour les cadres

- Les lacunes de prévoyance peuvent être comblées; la poursuite du train de vie habituel en cas de prévoyance est globalement assurée.
- Les prestations sont coordonnées avec d'autres assurances sociales.
- Les cotisations et montants de rachat peuvent être déduits des impôts.
- La possibilité d'un départ anticipé à la retraite est à portée de main.
- Les cadres profitent du tarif collectif avantageux et donc du meilleur rapport prix/prestations d'une solution de prévoyance.
- Les avantages tels que l'option du capital ou le versement anticipé pour l'encouragement à la propriété du logement s'appliquent également à la prévoyance des cadres.
- Vos collaborateurs bénéficient de l'accès à leurs propres données et documents en ligne, dans un espace protégé. Vous pouvez simuler des calculs, p.ex. pour des rachats volontaires, le retrait anticipé dans le cadre de l'encouragement à la propriété du logement ou pour la retraite.

Pour l'employeur

- Vous donnez de votre entreprise l'image d'un employeur attrayant et conscient de sa responsabilité sociale et facilitez votre recrutement de personnel.
- Vous fidélisez encore plus les collaboratrices et collaborateurs importants.
- La dépense afférente à la prévoyance des cadres peut être déduite des impôts.
- En tant que propriétaire de l'entreprise, vous pouvez également vous assurer et ainsi profiter d'avantages fiscaux supplémentaires.
- La discrétion requise peut être garantie grâce à un contrat séparé.
- Vous avez un accès en ligne aux données contractuelles en ligne et pouvez traiter l'administration de manière rapide et simple.

Appelez-nous!

Il vous faut un spécialiste pour élaborer une solution individuelle en matière de prévoyance de base et des cadres, adaptée aux besoins de votre entreprise. Appelez-nous! Pour que la prévoyance Helvetia des cadres soit adaptée à vos besoins et à ceux de vos collaboratrices et collaborateurs.

Helvetia est un assureur suisse leader sur le marché national. Depuis 1858, elle propose ses clients privés et entreprises des solutions d'assurance et de prévoyance taillées sur mesure. Helvetia soutient des engagements sociétaux.



Partenaire officiel de Swiss-Ski depuis 2005.



En faveur de la forêt protectrice depuis 2012.



Presenting Partner de l'Helvetia Coupe Suisse depuis 2016.

Helvetia Assurances

T 058 280 10 00 (24h), www.helvetia.ch



simple. clair. helvetia 
Votre assureur suisse